

L'EXPLOITATION SUPPORT

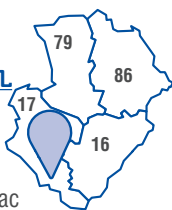
Exploitation de polyculture-élevage familiale avec une logique intensive basé sur de l'ensilage de maïs irrigué. La pérennité de l'activité laitière est compromise, car le système n'est pas tenable au niveau du travail. En effet, l'aide quotidienne du père de l'exploitant, maintenant à la retraite, reste indispensable au fonctionnement de l'exploitation. Le remboursement du bâtiment d'élevage est presque terminé mais la salle de traite est obsolète. Les perspectives sont donc soit l'embauche d'un salarié, soit l'installation d'un robot de traite, soit l'arrêt de l'activité laitière.

TROUPEAU

- 87 VL Prim'Holstein
- 126 UGB
- 8 800 L vendus / vache présente
- TB : 40,1 g/l
- TP : 32,9 g/l
- Pas de pâturage des vaches
- Salle de traite
- Ration complète

MILIEU NATUREL

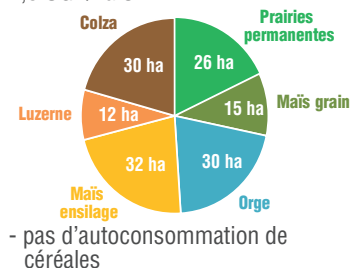
L'exploitation est située en Pays de Haute-Saintonge, dans une zone de production du cognac où la production de lait est très peu présente. 80 % des terres sont des argiles superficielles, siliceuses, difficiles à travailler et séchantes l'été. Les 20 % restant sont des terres de marais inondables, limoneuses, « à bon potentiel, quand on peut y aller ». 20 ha sont sécurisés par l'irrigation.



UTILISATION DES SURFACES

- 145 ha de SAU, dont :
- 70 ha de surfaces fourragères (dont 20 ha de mise à disposition)
 - 75 ha de cultures de vente
 - + 8,5 ha de RGI dérobé

1,8 UGB/ha SFP



PRODUCTIONS

- 768 500 L vendus
- 15 TMS/ha en maïs ensilage
- 75 qtx en blé
- 70 qtx en orge
- 35 à 40 qtx en colza
- 90 qtx en maïs irrigué
- 75 qtx maïs sec dans le marais
- 45 qtx maïs sec dans les argiles

FICHE N°8

Système intensif irrigué



DIAGNOSTIC D'ALIMENTATION

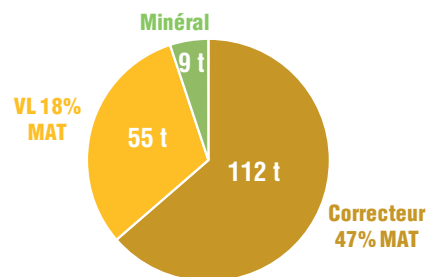
Ce diagnostic a été réalisé grâce à l'outil informatique développé par le Syndicat des Laiteries de Charentes-Poitou, qui permet de positionner les élevages par rapport au nouveau cahier des charges. Pour rappel, les principaux points d'évolution portent sur une alimentation sans OGM et sans urée, une quantité minimale de maïs dans la ration et une limitation des quantités d'aliments concentrés. De plus, les aliments concentrés devront provenir de la zone géographique de l'AOP, sauf pour une partie des concentrés azotés.

Un système alimentaire simple

La base fourragère de la ration est le maïs ensilage irrigué, il est complété par 3 à 4 kg de foin toute l'année. Début mai, aux premières récoltes, de l'ensilage de RGI vient remplacer une partie du maïs, jusqu'à épuisement du stock début octobre. La ration est complétée par un correcteur OGM à 47% de MAT contenant de l'urée, et par un aliment type «VL» à 18% de MAT. Celle-ci est certifiée non OGM.

Le correcteur azoté est composé d'environ 95 % de tourteau, majoritairement du soja. La «VL» non OGM est composée d'environ 40 % de tourteau, majoritairement du colza.

Il n'y a qu'un seul lot de vaches taries, elles reçoivent environ 6 kg MS d'ensilage de maïs et de la paille, complétés par 1 kg de correcteur.



Consommation de concentrés en t brute par an pour les VL

CONFORMITÉ

Concentrés/VL
1 714 kgMS
Plafond = 1800 kg MS

Quantité de maïs

NON-CONFORMITÉ

Concentrés/VL
> 20% MAT provenant d'en
dehors de la zone AOP :

1 246 kgMS
Plafond = 1200 kg MS

Présence d'urée
Alimentation OGM

EN RÉPONSE AUX NON-
CONFORMITÉS, LA SIMULATION
PORTERA SUR :

- Intégrer du foin de luzerne séché en grange
- Remplacer l'aliment «VL» par du blé

Nombre de vaches calculées pour le diagnostic AOP (intégrant les génisses 1 mois avant vêlage) :

90
dont **75** en lactation

SIMULATION

RATIONS

Un rééquilibrage entre l'azote et l'énergie

		Automne/hiver		Printemps/été	
		Initiale	Simulée	Initiale	Simulée
Exprimé en kgMS	Ensilage maïs irrigué	13,6	13,8	11,3	11,2
	32%MS, 0.93 UFL, 40 PDIN, 67 PDIE, 1.01 UEL				
	Ensilage RGI			3	3
	32%MS, 0.91 UFL, 68 PDIN, 70 PDIE, 1.11 UEL				
	Foin de prairie naturelle	1,7		1,3	
Exprimé en kg brut	85%MS, 0.66 UFL, 69 PDIN, 65 PDIE, 1.15 UEL				
	Foin de luzerne (conduite AB)	1,7	1,7	1,3	1,3
	85%MS, 0.66 UFL, 100 PDIN, 85 PDIE, 1.13 UEL				
	Foin de luzerne séché en grange		1,7		1,3
	85%MS, 0.70 UFL, 120 PDIN, 93 PDIE, 1.00 UEL				
	Correcteur OGM 47% MAT	4		3,7	
	0.95 UFL, 340 PDIN, 230 PDIE				
	Correcteur non OGM 41% MAT		4,4		4,1
	0.95 UFL, 300 PDIN, 220 PDIE				
	Aliment "VL" 18% MAT	2		2	
	0.92 UFL, 125 PDIN, 120 PDIE				
	Blé		1,5		2
	1.02 UFL, 70 PDIN, 89 PDIE				
% couverture UF		96%	97%	96%	98%
% couverture PDIN		115%	110%	115%	111%
% couverture PDIE		109%	109%	108%	109%
UFL/kgMS		0,87	0,88	0,88	0,89
PDIN/kgMS		108	104	107	103
PDIE/kgMS		103	103	101	101

Les rations initiales couvrent les besoins en azote pour une vache laitière multipare produisant 32 kg de lait à 41 g/kg de TB et 34 g/kg de TP. On observe un déséquilibre entre la couverture énergétique de la ration, qui est légèrement restrictive, et celle en azote soluble (PDIN), qui est un peu forte.

Le correcteur est remplacé par une formule sans OGM et sans urée, moins riche en MAT, et l'aliment «VL» est remplacé par du blé. Cela permet de rééquilibrer les apports d'azote et d'énergie.

Pour réduire la quantité de concentré azoté et revenir sous la barre des 1200 kgMS/VL/an, l'éleveur remplace également son foin de prairie naturelle par du foin de luzerne séché en grange, qu'il peut se procurer à proximité.

La production laitière devrait se maintenir, car les facteurs limitants de la ration initiale sont améliorés.

La quantité totale de concentré avec ces nouvelles rations sont de 1 700 kgMS de concentré total et 1 145 kgMS de concentré azoté.

A noter que l'optimisation effectuée grâce à la réduction de la teneur en azote du correcteur et à l'utilisation de blé autoconsommé est accessible dès maintenant, en dehors du cadre de la réflexion sur le cahier des charges AOP. L'économie réalisée ne saurait donc être mise complètement au crédit de l'AOP, même si la réflexion a été initiée dans ce cadre.

IMPACT SUR L'ASSOLEMENT

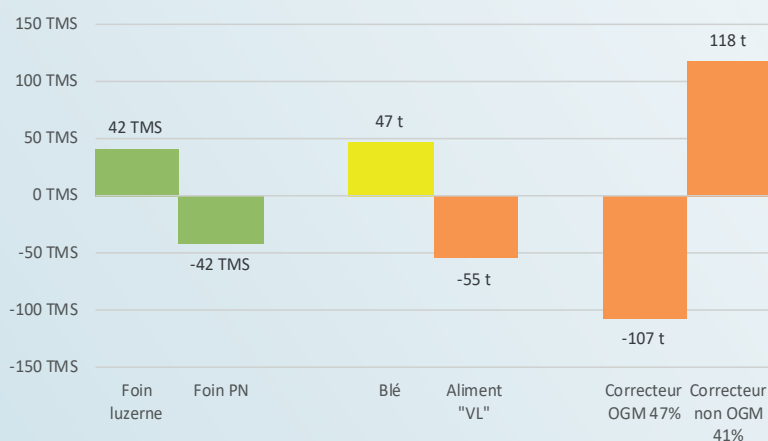
Peu d'impact sur les surfaces de l'exploitation

Les vaches en lactation ne consomment plus de foin de prairie naturelle, cela représente à l'année 42 TMS.

Cette quantité correspond au foin produit sur les prairies mises à disposition (8 ha x 5,5 TMS). L'éleveur n'ayant pas l'engagement d'exploiter ces surfaces, il y renonce.

Ces 42 TMS sont remplacées à quantité égale par du foin de luzerne acheté. Cela sera plus coûteux mais n'impacte pas l'autonomie fourragère de l'exploitation, car le foin de prairie naturelle provenait déjà de l'extérieur.

47 tonnes de blé sont nécessaires à l'année pour remplacer les 55 tonnes d'aliment «VL». Pour ne pas augmenter la charge de travail, le blé produit sur l'exploitation sera livré et stocké à la coop, il sera repris broyé au fur et à mesure des besoins.



Tonnes d'aliments en plus et en moins à l'année, liées à la modification des rations

ÉCONOMIE

BUDGET PARTIEL

Une économie réalisée grâce au blé autoconsommé, mais un foin de luzerne coûteux

Le diagnostic a révélé une quantité de concentré azoté trop importante par vache par rapport au futur cahier des charges AOP. Par ailleurs, la teneur en azote des rations est élevée par rapport au niveau énergétique. Ainsi, le travail permet de faire d'une pierre deux coups, en réduisant la quantité de correcteur azoté pour permettre le passage au nouveau cahier des charges tout en rééquilibrant la ration.

L'optimisation de la ration est bénéfique au niveau économique. En effet, l'autoconsommation de blé coûte 9 635 €, mais permet d'économiser 15 400 € d'aliment « VL », soit une économie nette de 5 765 €/an (7.5 €/1000 litres). En revanche, le surcoût lié au nouveau correcteur azoté est de 8 800 €, car malgré l'optimisation effectuée, les quantités et le prix augmentent.

Charges en plus	65 215 €	Charges en moins	64 691 €
Foin de luzerne séché en grange 42 TMS à 86% MS = 49 tonnes brutes x 180 € Prix fourni par l'éleveur	8 820 €	Exploitation des prairies naturelles 8 ha x 477 € Engrais 160 € (éleveur), méca hors récolte 20 €, récolte 297 € (PEREL)	3 816 €
Frais de stockage, broyage et transport du blé 47 tonnes x 45 €/t	2 115 €	Aliment « VL » 18% MAT 55 tonnes x 280 €/t Prix fournisseur, mai 2021	15 400 €
Correcteur 41% MAT non OGM 118 tonnes x 460 €/t Prix fournisseur, mai 2021	54 280 €	Correcteur 47% MAT OGM 107 tonnes x 425 € Prix fournisseur, mai 2021	45 475 €
Produits en moins	7 520 €	Produits en plus	0 €
Vente de blé 47 tonnes x 160 € Prix de cession identique à toutes les simulations	7 520 €		
Total défavorable	72 735 €	Total favorable	64 691 €

8 044 € de surcoût, soit **10,5 €**/1000 litres

L'achat de foin de luzerne : une nécessité pour réduire les concentrés qui coûte 1 800 €

Sans le remplacement du foin de prairie par du foin de luzerne séché, il faudrait 200g de correcteur de plus toute l'année (+5 tonnes) et 500 g de blé de plus l'hiver (+ 8 tonnes) pour couvrir les mêmes besoins. La quantité totale de concentrés serait alors de 1 872 kgMS/VL/an, donc incompatible avec le nouveau cahier des charges.

Cette substitution de fourrage est donc une nécessité, mais elle a un coût. En effet, en dehors de la limitation des concentrés, cela coûterait moins cher d'acheter ces quelques tonnes de concentrés supplémentaires que d'acheter de la luzerne séchée en grange.

Dans cette optique, le surcoût se serait que de 6 264 € soit 8,2 €/1000litres.



ÉCONOMIE

SENSIBILITÉ AUX ALÉAS

Une quantité de correcteur importante qui rend l'exploitation fragile face à une augmentation des prix du non OGM

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du surcoût global de la simulation en fonction de l'évolution des prix des matières premières non OGM, exprimé en €/1000 litres.

Conjoncture non OGM

(soit prix du correcteur à 41% MAT)

	0% (460 €/t)	+10% (506 €/t)	+20% (552 €/t)	+30% (598 €/t)	+40% (644 €/t)
Impact sur le surcoût global en €/1000 litres	10.5	17.5	24.6	31.7	38.7

+ 7,05 →

Les résultats sont extrapolables au-delà des limites du tableau. A chaque fois que le prix du correcteur non OGM augmente de 10 %, le surcoût global de la simulation augmentera de 7,05 €/1000 litres.

La conjoncture céréalière aura peu d'impact sur l'exploitation. En effet, si les prix du blé, monte le manque à gagner de la vente de blé sera plus élevé, mais le prix de l'aliment VL économisé montera aussi. Par effet de compensation, les impacts seront faibles.



L'impact de l'augmentation du prix des matières premières non OGM est calculé en partant du principe que le prix de l'OGM lui reste stable. Or, les deux sont souvent corrélés.

Incidence d'une baisse de la performance laitière

Les modifications de rations doivent permettre le maintien des performances laitières. Si cela n'était pas le cas, les impacts seraient importants. Il sont représentés ci-dessous en euros brut.

-1 point de TB (3€/1000 litres)	2 306 €
-1 point de TP (6 €/1000 litres)	4 611 €
-1 litre de lait (taux stables)	10 486 € (13.6 €/1000 litres)

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- Incertitude sur la disponibilité des matières premières non OGM
- L'autoconsommation de blé permet d'être plus autonome et de garantir l'origine « zone » du concentré
- L'achat de foin de luzerne séché conditionne la possibilité d'adhérer au nouveau cahier des charges. Si le voisin arrête, le foin devra être acheté ailleurs, avec des coûts de transport supplémentaires

CONTACT :

Adèle Marsault (Institut de l'Élevage) - adele.marsault@idele.fr



REMERCIEMENTS À L'ÉLEVEUR
ET À SEENOVIA POUR LEUR
COLLABORATION.

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Rédaction : Adèle Marsault (Institut de l'Élevage) • Crédit photo : Institut de l'Élevage

Conception graphique : beta.pictoris • Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA)

Références Alfred : 00 22 302 019 - Juillet 2022